

PEMP ÉQUIPÉS DE PONTS D'EXTENSION TOOLBOX TALK

Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) Catégorie

3a (par exemple, les nacelles à ciseaux) sont parfois équipés de ponts d'extension, qui peuvent être des extensions simples ou doubles. L'objectif d'un pont d'extension est de fournir une portée horizontale supplémentaire au-delà du pont principal de la plate-forme.



Ce Toolbox Talk fournit des informations sur les risques et la sécurité d'utilisation des ponts d'extension.

QUELS SONT LES RISQUES ?

- Les ponts d'extension surchargés peuvent endommager les composants essentiels à la sécurité.
- Impact de véhicules ou d'équipements qui passent si les ponts d'extension sont en position déployée
- Lorsqu'un pont d'extension est déployé, il peut masquer la vue sous la plate-forme.
- Lorsque les ponts d'extension sont déployés, la plate-forme est plus longue, ce qui augmente le risque d'impact avec les bâtiments, le personnel et d'autres équipements lors de la conduite, du déploiement ou du repliage de la PEMP.
- Les ponts d'extension sont équipés de dispositifs de verrouillage/de goupilles ; si ces dispositifs ne sont pas fixés, le pont déployé peut glisser vers l'intérieur ou l'extérieur pendant la conduite ou l'arrêt de la PEMP.
- Des débris peuvent s'accumuler sous le pont d'extension et le bloquer en position.
- Les câbles du boîtier de commande de la plate-forme peuvent être endommagés s'ils sont

QUI DOIT SAVOIR ?

Ce Toolbox Talk s'adresse à toutes les personnes impliquées dans l'utilisation en toute sécurité d'une PEMP, y compris

- Utilisateurs / loueurs
- Cadres et superviseurs
- Opérateurs
- Personnes désignées pour le contrôle au sol des opérations de sauvetage

coincés entre les garde-corps de la plate-forme et les garde-corps du pont d'extension lors de l'extension et du rétractage du pont d'extension.

COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE ?

- Le plan de sauvetage doit prévoir la récupération d'une PEMP si un pont d'extension est déployé au-dessus d'une structure.
- Dans la mesure du possible, rétracter le(s) pont(s) déployé(s) avant de replier la plate-forme ou de conduire la PEMP.
- Ne dépassez jamais la charge de travail maximale (personnes, outils et équipement) autorisée sur le pont d'extension. Ces informations figurent sur l'autocollant du pont d'extension et dans le manuel d'utilisation de la PEMP.
- Ne jamais étendre le pont en dehors de la zone d'exclusion
- Assurez-vous que le pont d'extension est verrouillé en position lorsqu'il est déployé ou rétracté.
- Inspecter les goupilles de verrouillage et les rouleaux du pont d'extension dans le cadre des inspections préalables à l'utilisation.
- S'assurer que toutes les goupilles de positionnement du garde-corps sont en place ; s'il en manque, la PEMP ne doit pas être utilisée.
- Certaines PEMP sont équipées de ponts d'extension motorisés ; vérifiez toujours l'état des câbles d'alimentation et des commandes avant de les utiliser.
- S'assurer que la plate-forme principale de la PEMP et le pont d'extension sont exempts de débris.
- Vérifier les quatre coins de la plate-forme avant de la replier pour s'assurer qu'il n'y a pas de danger ou de personnes en dessous.

RÉFÉRENCES UTILES

- Guide de sécurité des opérateurs IPAF ([disponible via l'application ePAL www.ipaf.org/ePAL](http://www.ipaf.org/ePAL))
- Manuel d'utilisation du fabricant ([disponible sur www.ipaf.org/manufacturers](http://www.ipaf.org/manufacturers))

- Vérifier l'absence de dangers ou de personnes à l'arrière de la plate-forme avant de passer en marche arrière, faire appel à un accompagnateur si nécessaire.

N'OUBLIEZ PAS

- Tout défaut ou anomalie doit être signalé immédiatement à , et la PEMP doit être mise hors service - ISOLER, MARQUER et RAPPORTER
- Vous devez être formé et familiarisé avec la PEMP que vous avez l'intention d'utiliser et suivre les instructions du fabricant.
- Si vous voyez quelque chose qui n'est pas sûr, vous devez toujours le signaler.
- Ne jamais surcharger le pont d'extension ou la plate-forme principale, car cela peut entraîner un renversement.
- L'opérateur doit regarder dans le sens de la marche (déplacement ou déploiement) avant de se déplacer.